

DÉLIBÉRATION n° 2024/043

L'an deux mille vingt-quatre et le 19 février 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 13 février 2024, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Sandrine DURAN, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Joël MANO, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Rony BARTHE.

Procurations : Cindy SIBE à Robert MONZANI, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA, Maurine FOSSAT à Pierre DUMAINE, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES à Joël MANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Isabelle ORTE et Frédéric SIBOUT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : - Budget Commune - Affectation des résultats 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- prend acte des résultats de l'exercice qui se décomposent de la façon mentionnée ci-après :

1/SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	11 429 819,41 €
RECETTES	12 211 478,10 €
<u>Résultat de fonctionnement de l'exercice</u>	781 658,69 €

Résultat antérieur	289 933,75 €
<i>Résultat cumulé à affecter</i>	1 071 592,44 €

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	2 486 832,98 €
RECETTES	1 923 776,68 €
<u>Résultat d'investissement de l'exercice</u>	- 563 056,30 €

Résultat antérieur	8 838,57
Résultat cumulé	- 554 217,73 €

RAR Dépenses	588 475,28 €
RAR Recettes	458 510,35 €
Solde des RAR	-129 964,93 €

Résultat cumulé avec RAR **-684 182,66 €**

- après en avoir délibéré et à la majorité des voix par 22 pour et 5 abstentions (Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES),

Décide d'affecter au budget le résultat cumulé de la façon suivante :

INSCRIPTIONS BUDGET 2024

R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	554 217,73 €
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	684 182,66 €
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	387 409,78 €
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	
D. INV - Restes à réaliser dépenses	588 475,28 €
R. INV - Restes à réaliser recettes	458 510,35 €

Le secrétaire,




Pour copie conforme,
Le Maire,




Affiché le 27 février 2024

Accusé de réception en préfecture
065-216502583-20240227-2024-043-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024